

Les prix de reconnaissance de l'AFO - Trousse d'information

LES PRIX DE L'AFO

En 2013, l'AFO a créé trois prix de reconnaissance : le **Prix du pilier de la francophonie**, le **Prix de l'horizon franco-ontarien** et le **prix Florent-Lalonde**. Lancées à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, ces distinctions visent à souligner les accomplissements des bâtisseurs de la communauté ayant contribué chacun à leur façon au rayonnement de la francophonie à travers l'Ontario.

① LE PRIX DU PILIER DE LA FRANCOPHONIE

Il vise à reconnaître les efforts et le cheminement professionnel exemplaire d'une personne à l'endroit de la communauté francophone.

Critères :

- Avoir contribué au développement communautaire franco-ontarien par sa vision, ses actions et son engagement communautaire exemplaire.
- Démontrer un cheminement de carrière marquant dans le domaine communautaire touchant les aspects culturels, sociaux, économiques ou autres, et/ou avoir contribué à l'avancement des priorités de développement de la communauté francophone de l'Ontario.
- Être un résident francophone de l'Ontario travaillant au sein d'un ou de plusieurs domaines d'interventions dans l'une des cinq régions de la province.

Lauréat 2016 : Monsieur Dominic Giroux

Lauréat 2015 : Jacques de Courville Nicol

Lauréat 2014 : Jean-Marc Lalonde

Lauréate 2013 : Nicole Fortier

② LE PRIX DE L'HORIZON FRANCO-ONTARIEN

Il récompense un projet, une pratique ou une initiative communautaire, entrepris par un groupe, qui contribuent à la vitalité de la collectivité.

Critères :

- Présenter un projet, une initiative ou une pratique ayant contribué de manière exemplaire au développement et à l'excellence de l'Ontario français. (Sans se limiter à ceux-ci, la présentation peut contribuer à l'avancement des droits, au progrès du développement

durable des localités, ou à l'épanouissement social et communautaire, tout en ayant eu un impact concret sur le maintien et le développement des acquis.)

- Démontrer de l'originalité et une vision qui répond à un besoin réel de la communauté, de la région ou d'un domaine d'intervention.
- Avoir été reconnu.e par la communauté, la région ou le domaine d'intervention.
- Être un groupe résident en Ontario **OU** un organisme ou une institution francophone du niveau local, régional ou provincial, dont le siège social est en Ontario.

Lauréat 2016 : Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario

Lauréat 2015 : Élargir l'espace francophone

Lauréat 2014 : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

Lauréat 2013 : Le projet des Monuments de la francophonie d'Ottawa

③ LE PRIX FLORENT-LALONDE

Il reconnaît les efforts et l'engagement d'un bénévole au sein de la communauté.

Critères :

- Avoir contribué au développement communautaire franco-ontarien par sa vision, ses actions et son engagement bénévole exemplaire.
- Démontrer un engagement marquant dans le domaine communautaire touchant les aspects culturels, sociaux, économiques ou autres, et/ou avoir contribué à l'avancement des priorités du développement de la communauté francophone de l'Ontario.
- Être un résident francophone qui fait du bénévolat au sein d'un ou de plusieurs domaines d'intervention dans l'une des cinq régions de l'Ontario.

Lauréat 2016 : Monsieur Jean-Claude Legault

Lauréate 2015 : Claudette Gleeson (Thunder Bay)

Lauréat 2014 : Jules Bourdon (Cornwall)

Lauréat 2013 : Ronald Marion (Windsor)

LES PROCÉDURES GÉNÉRALES DE MISE EN CANDIDATURE

APPEL DE CANDIDATURES

Nous vous invitons à remplir le formulaire de mise en candidature au [lien ci-contre](#) ou en visitant le site web de l'AFO au <https://monassemblee.ca/congres/#prix>. Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir ce formulaire, veuillez communiquer avec Véronique Longtin par téléphone au 613-744-6649, poste 115 ou par courriel à vlongtin@monassemblee.ca.

CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour soumettre une candidature, la personne ou l'organisme doit :

- résider en Ontario ou avoir son siège social en Ontario;
- avoir apporté sa contribution sur le territoire de l'Ontario;
- accepter de fournir son curriculum vitae, le profil de l'organisme, une photographie ou son logo selon la catégorie de prix; et
- s'engager à être présent.e ou à être représenté.e lors de la soirée de remise des prix le 28 octobre 2017 à Ottawa.

Une personne peut soumettre une candidature dans plus d'une catégorie. Toutefois, un formulaire de mise en candidature et une soumission écrite doivent être fournis pour chaque catégorie.

LES DATES IMPORTANTES

La date limite de mise en candidature est le **vendredi 8 septembre 2017, à 16 h.**

La remise des prix se fera lors du congrès annuel de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, le **samedi 28 octobre 2017**, à Ottawa. Les personnes décorées se verront remettre un trophée.